

## Marcourt rassure les étudiants en médecine

Les étudiants inscrits en dernière année de médecine devraient tous recevoir en juin prochain leur numéro Inami, a assuré mardi le ministre de l'Enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles, Jean-Claude Marcourt (PS).

Après concertation avec les doyens, le gouvernement de la Fédération vient en effet de prendre les mesures juridiques nécessaires pour permettre aux doyens des facultés de médecine de délivrer les précieux sésumes.

«Vu l'information transmise par la ministre fédérale de la Santé relativement au nombre suffisant d'attestations disponibles pour l'année 2015-2016, le gouvernement de la Fédération a confirmé que les doyens concernés peuvent, en leur qualité de membre du jury interuniversitaire, délivrer les attestations universitaires aux étudiants qui seront en situation de réussite académique à l'issue de l'année académique 2015-2016», a indiqué Jean-Claude Marcourt en réponse à une question de Caroline Perseon (DéFI) sur le sujet.

Un avant-projet de décret nécessaire à cette opération a d'ailleurs été rédigé et est actuellement soumis à l'avis du Conseil d'État.

### Le blocage persiste

Les doyens francophones de médecine avaient menacé de ne pas délivrer de numéros Inami aux étudiants engagés en dernière année de médecine sans être sûrs que l'opé-

ration ne se fasse pas au détriment des autres étudiants engagés dans les années inférieures vu le contingentement du nombre de praticiens.

Jean-Claude Marcourt et Maggie De Block s'opposent depuis des mois sur les modalités (et les besoins) de contingentement des médecins.

Le ministre francophone a profité de sa réponse mardi pour rappeler qu'il avait mis en place le filtre aux études de médecine réclamé par Maggie De Block. «J'attends qu'elle fasse de même en respectant son engagement. Elle l'a rempli de manière partielle, en publiant un cadastre (des médecins) en mai 2015, dont on attend toujours le volet dynamique.»

«Il manque aujourd'hui la concrétisation d'un engagement qui permettrait de rassurer tous nos étudiants: l'écriture d'un arrêté royal confirmant l'extension du mécanisme de lissage jusqu'en 2021. Cet engagement a été inscrit dans le projet de protocole d'accord proposé à la conférence interministérielle Santé de juin dernier», a encore rappelé Jean-Claude Marcourt.

BELGA

**«Maggie De Block a publié un cadastre dont on attend toujours le volet dynamique.»**

JEAN-CLAUDE MARCOURT  
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR